

AUGMENTATION 2016 ENTRETIEN D'ÉVALUATION ET DE DÉVELOPPEMENT

A l'issue des négociations salariales obligatoires, la direction a décidé pour 2016, une augmentation de la masse salariale de l'entreprise de 2 %.

Aussi, lors de votre entretien annuel, il est vital que vous réclamiez une augmentation individuelle de 2 %.

Par conséquent, pensez à argumenter vos performances professionnelles, à présenter vos atouts et la plus value, que votre expérience et vos compétences apportent au poste de travail que vous occupez.

Réclamez une augmentation de salaire permettant de rétribuer votre engagement professionnel. Car des managers ne disposent pas toujours du courage nécessaire, leur permettant de réclamer à la direction, les augmentations afférentes aux compétences des salariés qu'ils encadrent, ainsi qu'aux rattrapages salariaux nécessaires.

Ces responsables hiérarchiques se contentent de distribuer simplement l'enveloppe financière qu'ils ont reçue.

Ainsi ils évitent de s'exposer auprès de la direction et notamment du N+2 en ne réclamant pas d'enveloppe supplémentaire indispensable aux augmentations légitimes des salariés qu'ils encadrent.

En effet, pour les augmentations individuelles, la direction alloue à chaque responsable hiérarchique un pourcentage d'augmentation de la masse salariale du personnel encadré, soit 2% en 2016.

Ainsi le responsable hiérarchique dépourvu de courage managérial préfère ne pas allouer les 2 % à certains salariés, qu'il choisit de défavoriser, en leur attribuant par exemple uniquement 1%. Le 1 % restant est redistribué en faveur d'un autre salarié du service, en plus des 2 % initial. Soit un total d'augmentation individuelle de 3 %, pour ce salarié.

Tout ceci est un moyen pour diviser et pour opposer les salariés entre eux.

C'est pourquoi **vous devez obtenir une augmentation individuelle de 2 %, car votre salaire fait partie intégrante de l'enveloppe de la masse salariale de l'entreprise.**

À défaut votre responsable hiérarchique doit en argumenter les raisons de manière explicite et écrite.

Ce qui vous permettra de vous défendre et de contester son argumentation.

D'abord oralement lors de l'entretien, puis ensuite, impérativement par écrit.

Veillez également à lire attentivement, les remarques inscrites par votre supérieur hiérarchique sur le formulaire d'évaluation. Ceci dans le cas d'un éventuel refus d'augmentation ou pour l'attribution d'un taux réduit. Cela s'applique également à la formation ou à l'assignation des objectifs de l'année en cours. Vérifiez impérativement que ces objectifs soient réalisables.

En cas de désaccord, n'hésitez pas à les contester oralement pendant l'entretien, puis par écrit sur le formulaire.

Si l'espace s'avère insuffisant pour contenir l'ensemble de vos remarques et de vos contestations, indiquez :

"Il est nécessaire de prendre connaissance de l'ensemble de mes remarques et de mes demandes. Ainsi que de mes contestations relatives à cet entretien annuel d'évaluation, en se reportant à mon courriel, joint en annexe de ce formulaire, adressé à..... en date du"

Vous serez en mesure de signer votre EED, uniquement lorsque que votre supérieur hiérarchique l'aura signé. Pensez à le photocopier avant de le remettre à votre supérieur.

Je pense à mon Avenir
J'investis pour mon EMPLOI
Je rejoins la CGT



Pour toutes questions ou informations :

cgtsystra@gmail.com

www.cgtsystra.com

Par ailleurs, **l'employeur a l'obligation légale d'assurer par la formation, l'adaptation des salariés au poste de travail.**

Ainsi que de veiller au maintien de leur capacité à occuper un emploi. Particulièrement au regard de l'évolution des emplois, des technologies et des organisations. **Par conséquent vous devez bénéficier d'actions de formation.**

Le syndicat CGT est apte à vous apporter une assistance de qualité et s'engage de façon déterminée à défendre vos droits.

Les représentants de la CGT Systra sont des femmes et des hommes libres, indépendants et unis, ayant pour ligne de conduite unique, la défense des droits des salariés dans un esprit de solidarité et de liberté d'expression.

La CGT souhaite qu'en 2016 vos vœux les plus chers soient exaucés.



La CGT est un syndicat qui s'implique et œuvre résolument à l'amélioration des conditions de travail, en conciliant la réussite de l'entreprise avec le bien-être des salariés.